

Comité Régional d'Équitation d'Ile de France

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 21 Décembre 2017

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs,

Les comptes du Comité Régional d'Équitation Ile de France arrêtés au 31 août 2017 qui vous ont été communiqués se caractérisent par les données suivantes :

Postes en k€	Secteur sportif CREIF	Service Formation professionnelle	TOTAL
Produits d'exploitation et financiers <i>* Dont 160 k€ de refacturation au service F pro</i>	1 165 k€ *	955 k€	2 120 k€
Charges d'exploitation et financières	1 184 k€	910 k€	2 094 k€
Résultat courant	-19 k€	45 k€	26 k€
Résultat exceptionnel	- k€	- k€	- k€
Excédent / Perte	-19 k€	45 k€	26 k€

- *Prévisionnel à l'équilibre.*

Les produits totaux de CREIF se répartissent comme suit :

- **44 % pour l'activité de Formation**
- **55 % pour le fonctionnement du CREIF – secteur sportif**

Les charges totales de CREIF se répartissent comme suit :

- **43 % pour l'activité de Formation**
- **57 % pour le secteur sportif CREIF**

ANALYSE DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT :

I. Secteur sportif

➤ PRODUITS 2016/2017

Fonctionnement du CREIF / produits s'élevant à 1 005 339 €.

120 430 € de subventions (83 764 CR IF – 36 666 CNDS) soit 10,33% des ressources globales de l'association pour le volet Sport.

643 955 € de reversement FFE (quote part sur les licences délivrées en Ile de France)

107 007 € de recettes concours

8 390 € de recettes liées à la formation (BFE, AP, BAP...)

1 311 € de transfert de charges

24 123 € de produits de gestion courante (reprise sur MSA antérieur 16 k€ et 6 ke de produits à recevoir (2 k€ du Conseil du Cheval et 4 k€ de l'ADECSIF)

1 519 € de produits financiers

771 € de subvention d'investissement (Fonds EPERON- achat calèche en 2015)

93 333 € pour l'extourne 1€ par licence reversée aux comités départementaux

4 500 € de subventions pour les manifestations sportives (1,5 k€ pour les Championnats régionaux Clubs et 3 k€ pour le meeting de CCE d'automne)

A cela s'ajoutent des frais de refacturation pour le fonctionnement du service Formation pour 160 000 € avec un total de produits à **1 165 339 €.**

Les Produits du CREIF sont plus élevés de 50k€ environ que le prévisionnel en raison de l'augmentation du poste recettes concours (+ 17 k€), de divers produits de gestion courante (+ 24 k€) et de plus de 4 k€ de recettes sur les BFE organisés sur l'exercice (BFE Equi Handi, Equi Social et Voltige).

➤ CHARGES 2016/2017

Fonctionnement du CREIF secteur sportif / charges s'élevant à 1 184 272 €.

272 148 € d'achats et charges externes

576 800 € de charges spécifiques (commissions)

6 181 € d'impôts et taxes

294 782 € de masse salariale

31 182 € de dotation aux amortissements

3 179 € d'indemnités aux stagiaires conventionnés (conformément à l'engagement de l'association vis-à-vis du Conseil Régional d'Ile de France – avoir au minimum 2 stagiaires de plus de 2 mois sur l'année)

- Les charges spécifiques du CREIF s'élèvent à **576 800 €** soit une augmentation de 5 k€ par rapport au prévisionnel.

Le sous total A « Commissions » présente un réalisé supérieur d'environ 14 k€ et cela s'explique en partie par :

Des dépassements de budgets pour les commissions suivantes :

CCE avec l'organisation de 2 concours à Fontainebleau (novembre et février) + 40 k€

Séminaire CREIF : - 10 k€

CSO : - 10 k€

A noter, que la Commission Culture est une nouveauté à prendre en compte sur l'exercice.

Le sous total B est inférieur de 9 k€ et cela s'explique par le fait que le CREIF n'a pas participé financièrement à l'organisation d'une présence (avec la FFE) au Salon de l'Agriculture.

Secteur sportif : déficit de 18 933 €.

II. Formation Professionnelle

➤ PRODUITS 2016/2017

Service de la formation professionnelle suite à la fusion absorption de l'Union Equestre au 1^{er} septembre 2010 et pour lequel une comptabilité distincte a été mise en place / produits s'élevant à 955 376€.

7 745 € de frais de dossier (frais d'inscription dus pour tous les stagiaires de la formation)

334 322 € de recettes formations BP JEPS (10 mois, étudiant, MLV et contrat pro)

488 276 € de recettes formations Apprentissage

17 500 € de recettes VETP

1 441 € de résultats financiers

12 933 € de reprise de provision de créances et divers

16 988 € de produits exceptionnels correspondant à une annulation de provision de factures de sous-traitants non reçues.

71 111 € de formation DE/DES pour la session 2016 et 2017

5 054 € de recettes BFE

Les produits du service de la Formation professionnelle sont inférieurs au prévisionnel de 65 k€ car les effectifs ont été moindres en formation initiale (hors apprentissage).

➤ CHARGES 2016/2017

Service de la Formation professionnelle / charges s'élevant à 909 903 €.

42 774 € de masse salariale

22 403 € de frais d'organisations pour les Masters Enseignants

Remarque : manifestation du type championnat régional réservé aux enseignants et aux élèves en formation organisé pour la 4e fois en Ile de France.

1 514 € de dotations de provision de créances

1 402 € de charges exceptionnelles

400 € de cotisation annuelle à l'ARFA

4 272 € de leasing automobile

6 227 € d'honoraires comptables

1 456 € pour la communication

1 485 € de frais bancaires

22 243 € de créances irrécouvrables

73 801 € de charges de formation DE / DES – session 2016 et 2017

160 k€ de refacturation par le CREIF pour le fonctionnement du service.

571 925 € de frais de formation (centres de formation) pour les BP JEPS :

- 200 923 € : Formations 10 mois, étudiant, MLV et contrat pro
- 336 253 € : Formations en apprentissage
- 15 399 € de frais de jury et de déplacements
- 7 725 € de frais de VETP
- 11 625 € pour les conventions d'utilisation des centres d'examen

Les charges de la formation s'élèvent à 909 903 € et sont inférieures au prévisionnel et cette différence est proportionnelle aux produits réalisés, eux-mêmes moindres par rapport au prévisionnel.

NB : des frais de fonctionnement du service de la formation professionnelle pour 160 k€ pris en charge par le CREIF ont été imputés au dit service. Cela comprend 100% du salaire de la conseillère technique Rachel SERIS, d'environ 30% des salaires des autres permanents et des coûts de fournitures administratives, leasing imprimante et parc informatique...(entre 30 et 50% selon les postes)

Secteur formation professionnelle : excédent de 45 473 €.

⇒ Le résultat consolidé est excédentaire : **26 540 €**

⇒ Affectation du résultat :

Nous vous proposons de reporter l'excédent de l'exercice 2016/17 en ajout du report à nouveau qui passerait à 574 393 €. (solde n-1: 547 853 € + résultat n : 26 540 €).

En conclusion, la situation financière du CREIF est saine et consolidée.

Toutefois, la baisse des licences enregistrées depuis plusieurs exercices nous imposent une vigilance de gestion et en particulier sur les frais de fonctionnement afin de privilégier :

- les actions et projets des commissions pour la partie sportive
- la meilleure administration possible pour la formation professionnelle.

Concernant le service de la formation professionnelle, les effectifs du BP JEPS sont en hausse et les demandes pour les DE et DES JEPS sont stables voire en légère augmentation.

A noter le fait marquant survenu à posteriori de la clôture de l'exercice, soit le 05 septembre 2017, lorsqu'un acompte de 243 000 euros a été versé à notre notaire pour l'**achat du Haras des Bréviaires**.

Un protocole d'accord a été signé le 29 septembre 2017 pour finaliser une vente aux conditions suivantes :

- valeur du bien 2M430 €
- frais notariés 270 k€

avec des conditions suspensives à lever dont :

- l'obtention d'un prêt bancaire
- l'octroi de subventions pour réaliser les investissements de la part du Fonds EPERON et du Conseil Régional d'Ile de France

Je vous demande donc de manifester :

- Votre approbation des comptes 2016/2017
- Votre quitus pour cette gestion
- Votre approbation pour l'affectation du résultat
- Votre approbation des conventions réglementées

Hervé DELAMBRE,
Trésorier du Comité Régional d'Equitation Ile de France